

Rapport Annuel
2003

IMAFLEX
À la recherche de l'excellence



PROFIL DE L'ENTREPRISE

Imaflex inc. se spécialise dans la fabrication et la vente de pellicules en polyéthylène « sur mesure » convenant aux divers besoins en emballage de nos clients. Ces pellicules d'emballage sont utilisées directement par nos clients pour protéger leurs produits ou elles sont utilisées par des clients qui transforment nos pellicules en sacs unis ou imprimés de toutes sortes et/ou en rouleaux imprimés, dans leurs opérations de transformation, pour satisfaire les besoins de leurs clients à eux. Imaflex emploie environ 80 personnes dans son usine de fabrication située à Montréal (Québec). Imaflex recycle 100 pour cent de ses déchets, la plupart à l'interne, ce qui accroît le rendement.

Canslit inc., la filiale en propriété exclusive, se spécialise dans la métallisation de nombreux produits à base de polymère, notamment le polyester, le nylon, le polypropylène et le polyéthylène. Cela est réalisé par l'application sous vide d'une mince couche de vapeurs d'aluminium sur la surface de la pellicule à base de polymère. Les films métallisés servent généralement dans l'emballage d'aliments. Cependant, ces films sont aussi utilisés pour l'isolation, la photographie, l'aérospatiale et beaucoup d'autres industries. Canslit emploie environ 30 personnes dans son usine de fabrication située à Victoriaville (Québec).



DANS TOUTES LES ENTREPRISES PROSPÈRES, LA CLÉ DU SUCCÈS RÉSIDE DANS LA MAÎTRISE DE TROIS PRINCIPES DE GESTION :

- > UNE VISION CLAIRE DES OBJECTIFS
- > DES ACTIONS PRISES AU MOMENT PROPICE
- > L'ENGAGEMENT ENVERS LE CLIENT

NOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION CONNAÎT, COMPREND ET VIT EN ACCORD AVEC CES PRINCIPES ESSENTIELS EN AFFAIRES.

FAITS SAILLANTS

(en dollars sauf les données par action)

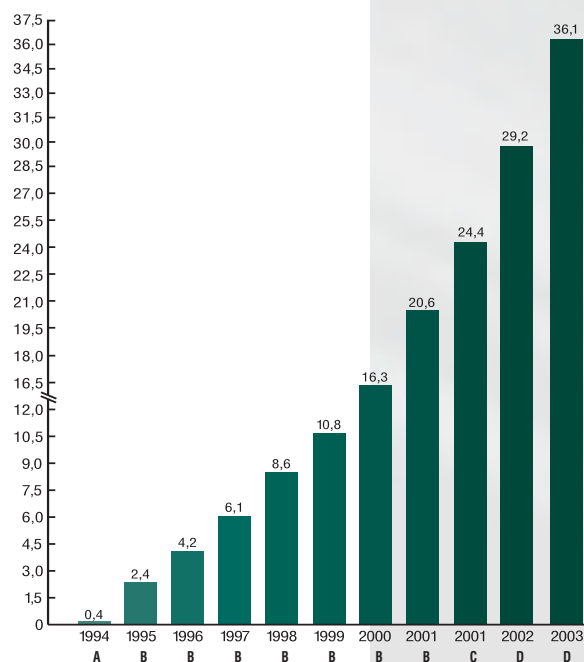
	Exercice terminé le 31 décembre 2003	Exercice terminé le 31 décembre 2002	% de variation l'année en cours/l'année précédente	Période de onze mois arrêtée le 31 décembre 2001(*)	Exercice terminé le 31 janvier 2001	Exercice terminé le 31 janvier 2000	Exercice terminé le 31 janvier 1999	Exercice terminé le 31 janvier 1998
Exploitation								
Chiffres d'affaires	36 133 109 \$	29 184 831 \$	23,8%	24 366 170 \$	20 558 115 \$	16 320 773 \$	10 781 895 \$	8 550 614 \$
Bénéfice net	1 478 570	739 785	99,9%	71 363	1 033 715	684 424	144 133	379 896
Bénéfice net par action	0,048	0,024	100,0%	0,002	0,034	0,023	0,006	0,016
BAIT ⁽¹⁾	2 467 380	1 518 559	62,5%	837 378	1 816 018	1 278 728	459 326	582 327
BAITDA ⁽²⁾	4 235 456	2 888 028	46,7%	1 910 482	2 564 143	1 894 265	903 724	844 316
BAITDA par action	0,136	0,093	46,2%	0,062	0,085	0,063	0,038	0,036
Situation financière								
Fonds de roulement	2 198 793	1 151 989	90,9%	863 322	1 231 817	946 787	638 544	(39 304)
Immobilisations	11 464 751	10 039 595	14,2%	7 981 279	6 149 982	4 126 607	3 269 225	2 483 762
Total de l'actif	20 929 028	17 249 269	21,3%	15 633 974	11 639 557	8 823 434	6 634 763	5 196 683
Total de la dette à long terme (y compris contrats de location-acquisition)	7 319 309	6 434 957	13,7%	5 205 737	3 289 014	1 954 393	1 735 604	1 510 884
Capitaux propres	6 539 068	5 060 498	29,2%	4 302 713	4 118 850	3 081 149	2 532 875	1 167 946

(1) Bénéfice avant intérêts et taxes

(2) Bénéfice avant intérêts, taxes, dépréciation et amortissement

(*) Variation en fin d'exercice

CHIFFRES D'AFFAIRES
(en millions de dollars)



A Représente une période de sept mois arrêtée le 31 janvier.

B Représente l'exercice terminé le 31 janvier.

C Représente une période de onze mois arrêtée le 31 décembre.

D Représente l'exercice terminé le 31 décembre.

RAPPORT À NOS ACTIONNAIRES

INTRODUCTION

Les résultats de l'année en cours incluent les résultats d'Imaflex inc. et de sa filiale en propriété exclusive, Canslit inc.

RÉSULTATS

Pour l'année terminée le 31 décembre 2003, le chiffre d'affaires a enregistré une croissance continue avec une augmentation significative du bénéfice net.

Le bénéfice net pour l'année terminée le 31 décembre 2003 s'est établi à 1 478 570 \$ ou de 0,048 \$ l'action, une augmentation de 99,9 % comparativement à un bénéfice net de 739 785 \$, ou 0,024 \$ l'action pour la même période en 2002. L'amélioration significative est principalement attribuable à une hausse importante du volume de ventes dans les activités d'extrusion d'Imaflex et à une réduction de la perte des opérations de métallisation de Canslit. Les activités d'extrusion d'Imaflex ont dégagé un bénéfice net de 1 615 059 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2003, comparativement à 982 677 \$ pour la même période en 2002. Les activités de métallisation de Canslit ont dégagé une perte nette de 136 489 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2003, comparativement à une perte nette de 242 892 \$ pour la même période en 2002.

Le chiffre d'affaires pour l'année terminée le 31 décembre 2003 s'est établi à 36 133 109 \$, comparativement à 29 184 831 \$ pour la même période en 2002. L'augmentation de 6 948 278 \$ ou 23,8 % est attribuable principalement à l'augmentation de la capacité de fabrication d'Imaflex au cours du premier semestre de 2002, les hausses de prix de vente rendues nécessaires par un coût sensiblement plus élevé des matières premières et une hausse de volume chez Canslit. Le chiffre d'affaires d'Imaflex a augmenté à 30 533 367 \$, une augmentation de 6 163 376 \$. Le chiffre d'affaires de Canslit a augmenté à 5 599 742 \$, une augmentation de 784 902 \$.

PERSPECTIVE DE LA DIRECTION

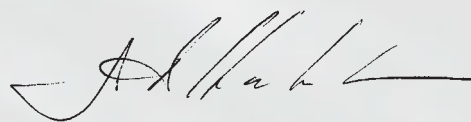
Malgré les difficultés continues dans l'économie nord-américaine pendant le quatrième trimestre, en particulier les pressions provoquées par la croissance du dollar canadien, Imaflex a augmenté son volume de ventes et sa rentabilité, par rapport à la même période en 2002. De plus, la première ligne de co-extrusion d'Imaflex a débuté ses opérations en octobre 2003.

Après une année de réalisations notables, et avec une capacité de production plus élevée, la direction s'attend à ce qu'Imaflex continue la croissance de ses ventes et de sa rentabilité en 2004.

En ce qui concerne Canslit, l'efficacité de ses opérations a été sensiblement améliorée et sa perte d'exploitation pour 2003 a été réduite par rapport à 2002. Cette croissance fut atteinte, même si la capacité de la direction d'augmenter les revenus et la rentabilité, a été entravée par l'impact des prix de ventes inférieurs provoqués par la concurrence asiatique et le coût plus élevé des matières premières. Cependant, les résultats de Canslit continuent de s'améliorer lentement et la direction s'attend à un petit bénéfice en 2004.

Nous tenons à remercier particulièrement nos employés pour leur dévouement envers la prospérité et l'expansion de la Société ainsi que nos actionnaires, nos clients et nos fournisseurs de leur confiance et de leur soutien.

Le président et chef de la direction



Joseph Abbandonato

INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

	CHIFFRE D'AFFAIRES		BÉNÉFICE NET	
	2003	2002	2003	2002
Premier trimestre	9 748 971 \$	6 771 473 \$	565 029 \$	171 297 \$
Deuxième trimestre	9 182 625	7 384 003	376 837	182 183
Troisième trimestre	7 961 934	7 698 369	213 057	313 685
Quatrième trimestre	9 239 579	7 330 986	323 647	72 620
	36 133 109 \$	29 184 831 \$	1 478 570 \$	739 785 \$

	BAITDA		BÉNÉFICE PAR ACTION	
	2003	2002	2003	2002
Premier trimestre	1 331 821 \$	728 048 \$	0,018 \$	0,006 \$
Deuxième trimestre	1 044 969	742 299	0,012	0,006
Troisième trimestre	884 621	868 025	0,007	0,010
Quatrième trimestre	974 045	549 656	0,011	0,002
	4 235 456 \$	2 888 028 \$	0,048 \$	0,024 \$

PRINCIPAUX RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Information sélectionnée sur le bilan	IMAFLEX	IMAFLEX	CANSLIT	CANSLIT	IMAFLEX	IMAFLEX
	2003	2002	2003	2002	CONSOLIDÉ	CONSOLIDÉ
Actif						
Comptes clients	5 303 658 \$	3 778 950 \$	1 363 505 \$	851 963 \$	6 667 163 \$	4 630 913 \$
Stocks	1 765 000	1 883 000	818 000	513 000	2 583 000	2 396 000
Immobilisations	10 436 085	8 702 635	1 028 666	1 336 960	11 464 751	10 039 595
Passif						
Comptes fournisseurs et charges à payer	4 733 888	3 729 089	368 044	505 122	5 101 932	4 234 211
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	1 413 931	1 013 571	370 000	370 000	1 783 931	1 383 571
Dette à long terme	4 377 878	3 492 659	1 157 500	1 437 500	5 535 378	4 930 159

Information sélectionnée sur l'état des revenus	IMAFLEX	IMAFLEX	CANSLIT	CANSLIT	IMAFLEX	IMAFLEX
	2003	2002	2003	2002	CONSOLIDÉ	CONSOLIDÉ
Chiffres d'affaires	30 533 367 \$	24 369 991 \$	5 599 742 \$	4 814 840 \$	36 133 109 \$	29 184 831 \$
Bénéfice brut (\$)	6 249 504	5 084 154	599 490	371 326	6 848 994	5 455 480
Bénéfice brut (%)	20,5%	20,9%	10,7%	7,7%	19,0%	18,7%
Charges						
Frais de vente et d'administration	2 203 037	2 144 795	313 252	242 181	2 516 289	2 386 976
Amortissements des immobilisations	1 442 482	1 098 201	325 594	271 268	1 768 076	1 369 469
Intérêts	277 657	276 965	114 130	111 717	391 787	388 682
Provision pour impôts	628 079	421 148	(31 056)	(31 056)	597 023	390 092
Bénéfice net (perte)	1 615 059	982 677	(136 489)	(242 892)	1 478 570	739 785
BAITDA	3 963 277	2 778 991	272 179	109 037	4 235 456	2 888 028

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

INTRODUCTION

L'analyse suivante doit être lue conjointement avec les états financiers de la Société et les notes afférentes.

Les résultats de l'année en cours incluent les résultats d'Imaflex inc. et de sa filiale en propriété exclusive, Canslit inc.

RÉSULTATS

Le bénéfice net pour l'année terminée le 31 décembre 2003 s'est établi à 1 478 570 \$ ou de 0,048 \$ l'action, une augmentation de 99,9 % comparativement à un bénéfice net de 739 785 \$, ou 0,024 \$ l'action pour la même période en 2002. L'amélioration significative est principalement attribuable à une hausse importante du volume de ventes dans les activités d'extrusion d'Imaflex et à une réduction de la perte des opérations de métallisation de Canslit. Les activités d'extrusion d'Imaflex ont dégagé un bénéfice net de 1 615 059 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2003, comparativement à 982 677 \$ pour la même période en 2002. Les activités de métallisation de Canslit ont dégagé une perte nette de 136 489 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2003, comparativement à une perte nette de 242 892 \$ pour la même période en 2002.

Le chiffre d'affaires pour l'année terminée le 31 décembre 2003 s'est établi à 36 133 109 \$, comparativement à 29 184 831 \$ pour la même période en 2002. L'augmentation de 6 948 278 \$ ou 23,8 % est attribuable principalement à l'augmentation de la capacité de fabrication d'Imaflex au cours du premier semestre de 2002, les hausses de prix de vente rendues nécessaires par un coût sensiblement plus élevé des matières premières et une hausse de volume chez Canslit. Le chiffre d'affaires d'Imaflex a augmenté à 30 533 367 \$, une augmentation de 6 163 376 \$. Le chiffre d'affaires de Canslit a augmenté à 5 599 742 \$, une augmentation de 784 902 \$.

Au cours de l'année terminée le 31 décembre 2003, le bénéfice brut est de 6 848 994 \$ ou 19,0 % du chiffre d'affaires, comparativement à 5 455 480 \$ ou 18,7 % du chiffre d'affaires à la même période en 2002. L'augmentation du bénéfice brut et de la marge de bénéfice brut est un résultat du volume de ventes accru.

Les frais de ventes et d'administration se sont accrus de 129 313 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2003 par rapport à la même période en 2002 en raison de l'augmentation des ventes. Les frais de ventes et d'administration représentent 7,0 % du chiffre d'affaires en 2003, par rapport à 8,2 % du chiffre d'affaires en 2002.

L'amortissement des immobilisations s'est accru de 398 607 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2003 par rapport à la même période en 2002 en raison de l'important programme d'immobilisations des dernières années.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2003, les intérêts ont enregistré une hausse de 3 105 \$ par rapport à la même période en 2002. Des niveaux plus élevés de la dette à long terme, rendus nécessaire par le programme significatif d'achat d'équipements de fabrication supplémentaires de la Société ont eu comme conséquence les coûts accrus d'intérêt, qui ont été compensés par l'épargne d'intérêt sur la dette à long terme émise avant 2003, avec des taux d'intérêt plus élevés.

Autres charges représentent 0,3 % du chiffre d'affaires pour l'année terminée le 31 décembre 2003 comparativement à 0,6 % du chiffre d'affaires pour l'année terminée le 31 décembre 2002.

Le taux d'imposition effectif pour l'année terminée le 31 décembre 2003 est passé de 35 % pour l'année terminée le 31 décembre 2002 à 29 %, reflétant des pertes d'opérations non reconnues pour fins d'impôts de Canslit, plus faibles durant 2003.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION (suite)

BILAN

Comparaison du 31 décembre 2003 par rapport au 31 décembre 2002

L'actif total a augmenté de 3 679 759 \$ pour s'établir à 20 929 028 \$ au 31 décembre 2003 comparativement à 17 249 269 \$ au 31 décembre 2002.

L'actif à court terme s'est accru de 2 375 752 \$ pour s'établir à 9 423 440 \$ au 31 décembre 2003 comparativement à 7 047 688 \$ au 31 décembre 2002 principalement en raison d'une augmentation des comptes clients attribuable à une hausse des ventes. Le délai moyen de règlement des comptes clients était de 67 jours durant l'année en cours, par rapport à 58 jours durant l'année précédente, reflétant le climat économique difficile en Amérique du Nord.

Les immobilisations ont progressé de 1 425 156 \$ pour s'établir à 11 464 751 \$ au 31 décembre 2003 comparativement à 10 039 595 \$ au 31 décembre 2002 en raison de l'achat d'équipements de fabrication pour la première ligne de co-extrusion.

Le total du passif s'est chiffré à 14 389 960 \$ au 31 décembre 2003, soit une hausse de 2 201 189 \$ comparativement à 12 188 771 \$ au 31 décembre 2002.

Le passif à court terme s'est accru de 1 328 948 \$ pour s'établir à 7 224 647 \$ au 31 décembre 2003 comparativement à 5 895 699 \$ au 31 décembre 2002 en raison des facteurs suivants :

- augmentation des comptes fournisseurs imputable à un niveau plus élevé des dépenses;
- augmentation des impôts exigibles attribuable à une hausse du bénéfice net en 2003;
- augmentation de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an imputable à de nouveaux emprunts; et une
- diminution d'obligations en vertu des contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an.

La dette à long terme s'est accrue de 605 219 \$ pour atteindre 5 535 378 \$ au 31 décembre 2003 comparativement à 4 930 159 \$ au 31 décembre 2002, principalement en raison du financement de l'expansion de la capacité de fabrication d'Imaflex pendant 2003.

Au 31 décembre 2003, le passif d'impôts futurs s'est élevé à 1 629 935 \$, soit une hausse de 267 022 \$ comparativement à 1 362 913 \$ au 31 décembre 2002. La cause principale est un amortissement accéléré des immobilisations aux fins d'impôt.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION (suite)

FLUX DE TRÉSORERIE

Le flux de trésorerie net tiré de l'exploitation au cours de l'année terminée le 31 décembre 2003 ont atteint 2 114 295 \$ par rapport à 1 887 534 \$ au cours de l'année terminée le 31 décembre 2002, attribuable principalement à une hausse significative du bénéfice net, compensée par une augmentation des comptes clients.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2003, les activités de financement ont procuré des ressources de 865 132 \$ comparativement à 1 266 440 \$ pour l'année terminée le 31 décembre 2002, en raison des remboursements de la dette à long terme accrus pendant 2003.

Les activités d'investissement pour l'année terminée le 31 décembre 2003 ont nécessité des dépenses en espèces nettes de 2 816 978 \$ comparativement à 3 550 284 \$ l'année terminée le 31 décembre 2002, en raison d'un niveau réduit des achats d'équipements de fabrication durant 2003.

FACTEURS TOUCHANT L'ENTREPRISE

Imaflex évolue dans un marché concurrentiel occupé par de nombreux participants. Afin de faire face à la croissance récente et de gérer efficacement la croissance future, Imaflex améliore continuellement ses systèmes financiers et d'exploitation, ses systèmes intégrés de gestion ainsi que ses méthodes et ses contrôles. La prospérité d'Imaflex revient en grande partie à l'apport continu de ses employés et à la capacité de la Société à attirer et à conserver du personnel de direction, de ventes et d'exploitation compétent.

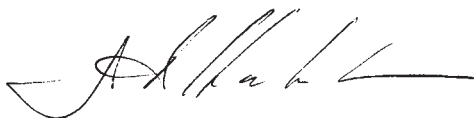
Le marché de 30 milliards de dollars dans lequel la Société est en concurrence a, par le passé, démontré une résistance et une croissance même au cours des pires périodes économiques. Les clients de la Société œuvrent principalement dans le secteur de l'emballage alimentaire. Ce fait, combiné à l'accroissement des gammes de produits et à la fiabilité d'équipement plus neuf et plus rapide, devraient aider la Société à surmonter la volatilité potentielle causée par l'incertitude du climat économique nord-américain.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés et de l'information figurant dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction et ils comprennent la sélection de principes comptables appropriés ainsi que les jugements et estimations nécessaires à la préparation de ces documents conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. L'information financière figurant ailleurs dans le rapport annuel est conforme à celle contenue dans les états financiers consolidés.

Afin d'assurer avec un degré raisonnable l'intégrité de l'actif ainsi que la pertinence et la fiabilité de l'information, la direction a mis au point et tient à jour un système de contrôles internes. L'exigence relative au respect des normes les plus élevées en matière de déontologie à observer par les employés dans leurs activités fait partie de ce système.

Le conseil d'administration, par l'intermédiaire d'un comité de vérification, est chargé de déterminer si la direction s'acquitte de ses responsabilités dans la préparation des états financiers et dans le maintien du contrôle financier des opérations. Le comité de vérification recommande les vérificateurs indépendants qui doivent être nommés par les actionnaires. Il rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs indépendants pour discuter des questions d'information financière, des contrôles internes et des questions de vérification et fait état de ses conclusions auprès du conseil administration. Les vérificateurs indépendants ont un accès non restreint au comité de vérification. Le comité de vérification passe les états financiers en revue avec la direction et les vérificateurs indépendants avant de les présenter au conseil d'administration aux fins d'approbation.



Joseph Abbandonato
Président et chef de la direction

Montréal, Canada
Le 20 février 2004



Roberto Longo, c.a.
Contrôleur de la Société

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés d'Imaflex Inc. aux 31 décembre 2003 et 2002 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2003 et 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG S.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 20 février 2004

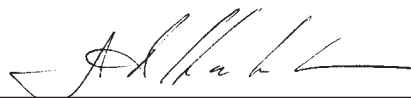
BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2003 et 2002

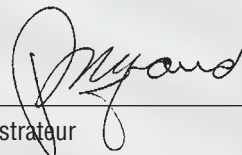
	2003	2002
Actif		
Actif à court terme :		
Encaisse	162 449 \$	– \$
Comptes clients (note 4)	6 667 163	4 630 913
Stocks (note 5)	2 583 000	2 396 000
Charges payées d'avance	10 828	20 775
	9 423 440	7 047 688
Acomptes sur immobilisations	40 837	49 486
Immobilisations (note 6)	11 464 751	10 039 595
Placement à long terme (note 7)	–	112 500
	20 929 028 \$	17 249 269 \$
Passif et capitaux propres		
Passif à court terme :		
Dette bancaire (note 8)	– \$	19 220 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	5 101 932	4 234 211
Impôts exigibles	338 784	137 470
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	1 783 931	1 383 571
Tranche des obligations aux termes des contrats de location-acquisition, échéant à moins d'un an	–	121 227
	7 224 647	5 895 699
Dette à long terme (note 9)	5 535 378	4 930 159
Impôts futurs (note 10)	1 629 935	1 362 913
Capitaux propres :		
Capital-actions (note 11)	1 940 615	1 940 615
Bénéfices non répartis	4 598 453	3 119 883
	6 539 068	5 060 498
Engagements (note 13)		
Éventualité (note 14)		
	20 929 028 \$	17 249 269 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Administrateur



Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

	2003	2002
Chiffre d'affaires	36 133 109 \$	29 184 831 \$
Coût des marchandises vendues	29 284 115	23 729 351
Bénéfice brut	6 848 994	5 455 480
Charges :		
Frais de vente et d'administration	2 516 289	2 386 976
Amortissement des immobilisations	1 768 076	1 369 469
Intérêts	391 787	388 682
Autres	97 249	180 476
	4 773 401	4 325 603
Bénéfice avant les impôts	2 075 593	1 129 877
Provision pour impôts sur les bénéfices (note 10)	597 023	390 092
Bénéfice net	1 478 570	739 785
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	3 119 883	2 380 098
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	4 598 453 \$	3 119 883 \$
Bénéfice de base et dilué par action	0,048 \$	0,024 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

	2003	2002
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 478 570 \$	739 785 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissement des immobilisations	1 768 076	1 369 469
Impôts futurs	267 022	193 117
Variation nette du fonds de roulement hors caisse lié à l'exploitation (note 15)	(1 399 373)	(414 837)
	2 114 295	1 887 534
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
(Diminution) augmentation de la dette bancaire	(19 220)	19 220
Émission de titres d'emprunt à long terme	2 500 000	2 300 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 494 421)	(723 942)
Remboursement d'obligations aux termes des contrats de location-acquisition	(121 227)	(346 838)
Émission de capital-actions	-	18 000
	865 132	1 266 440
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 929 478)	(3 600 284)
Remboursement du placement à long terme	112 500	50 000
	(2 816 978)	(3 550 284)
Augmentation (diminution) de l'encaisse, montant net	162 449	(396 310)
Encaisse au début de l'exercice	-	396 310
Encaisse à la fin de l'exercice	162 449 \$	- \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts payés	391 817 \$	391 948 \$
Impôts sur les bénéfices payés	188 244	239 520
Acquisitions d'immobilisations incluses dans les comptes fournisseurs	87 500	48 000
Conversion des acomptes sur immobilisations en acquisitions d'immobilisations	8 649	526 306
Remboursement impayé relatif à l'acquisition d'immobilisations (note 6)	-	215 605

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

Imaflex Inc. (la « société ») a été constituée en société en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada). Sa principale activité consiste à concevoir, à fabriquer et à vendre des matériaux d'emballage.

1. Changement de convention comptable

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA a modifié le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA intitulé « Rémunérations et autres paiements à base d'actions » afin d'exiger des entités qu'elles comptabilisent les options sur actions consenties à des salariés selon la méthode de la juste valeur à compter du 1^{er} janvier 2004. Selon la méthode à la juste valeur, la charge de rémunération est mesurée à la juste valeur à la date de l'octroi et elle est passée en charge sur la durée d'acquisition de l'octroi. Conformément à l'une des options de transition autorisées par le chapitre 3870 modifié, la société a appliqué prospectivement la méthode de la juste valeur à toutes les options sur actions consenties à des salariés au cours de l'exercice. L'adoption prospective de la méthode de la juste valeur n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net ou sur le bénéfice par action de base ou dilué de l'exercice à l'étude.

Au cours de 2002, la société a attribué 20 000 options. Si la société avait appliqué la méthode de la comptabilisation fondée sur la juste valeur (modèle de Black et Scholes) pour déterminer la rémunération, le bénéfice net pro forma ainsi que le bénéfice de base et dilué pro forma par action se seraient établis respectivement à 1 478 237 \$ (739 120 \$ en 2002) et à 0,048 \$ (0,024 \$ en 2002) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003. Conformément aux nouvelles recommandations, les montants pro forma excluent l'incidence des attributions faites avant le 1^{er} janvier 2002.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Canslit Inc. (« Canslit »). Tous les soldes et opérations intersociétés importants ont été annulés.

c) Stocks

Les matières premières et les fournitures sont inscrites au prix coûtant ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux. Les produits finis sont constatés au prix coûtant ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le prix coûtant est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 2)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

2. Principales conventions comptables (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations, autres que les biens détenus aux termes des contrats de location-acquisition, sont constatées au prix coûtant, ce qui inclut les intérêts capitalisés qui sont directement attribuables à leur acquisition, à leur construction et à leur aménagement. Les biens détenus aux termes des contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des loyers minimums au moment de l'entrée en vigueur des contrats. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les périodes suivantes, déduction faite de la valeur de récupération estimative de certains éléments d'actif :

Élément d'actif	Méthode	Période
Matériel de production	Linéaire	De 2 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel détenu en vertu des contrats de location-acquisition	Linéaire	10 ans

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, jusqu'à concurrence de 5 ans.

e) Devises étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires qui sont libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Le chiffre d'affaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice. Les gains ou pertes de change sont pris en compte dans le calcul du bénéfice.

f) Impôts sur les bénéfices

La méthode axée sur le bilan est utilisée pour calculer les impôts sur les bénéfices. Aux termes de cette méthode, des impôts futurs sont constatés au titre des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments inscrits aux états financiers et leur valeur fiscale respective. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont mesurés au moyen des taux d'imposition en vigueur qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient être recouverts ou réglés. L'incidence sur les actifs et passifs d'impôt futurs d'un changement de taux d'imposition est prise en compte dans les résultats de l'exercice pendant lequel ce changement a lieu. Le montant d'actifs d'impôt futurs qui est constaté se limite à celui dont la réalisation est jugée comme étant plus probable qu'improbable.

g) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces s'entendent des placements à court terme très facilement monnayables ayant une échéance de quatre-vingt-dix jours ou moins.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 3)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

2. Principales conventions comptables (suite)

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants d'actif et de passif qui sont déclarés, sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants de produits et de charges qui sont déclarés pour l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

i) Régimes de rémunération à base d'actions

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition dans le cas des régimes comportant l'attribution d'actions ou d'options sur actions à des salariés. Toute contrepartie versée par des salariés à la levée d'options sur actions ou à l'achat d'actions est créditée au capital-actions. Si des actions ou des options sur actions sont rachetées à des salariés, l'excédent de la contrepartie versée sur la valeur comptable des actions ou des options sur actions annulées est imputé aux bénéfices non répartis.

3. Acquisition d'une entreprise

Le 29 mars 2001, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Canslit en échange d'une contrepartie initiale de 162 501 \$ devant être réglée par l'émission de 750 000 actions de catégorie A de la société. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition.

La convention d'achat d'actions renfermait une clause de contrepartie conditionnelle, laquelle était fondée sur les résultats futurs de Canslit pour les exercices se terminant les 31 décembre 2002, 2003 et 2004, ce qui pouvait donner lieu à l'émission d'un nombre maximal de 750 000 actions de catégorie A supplémentaires de la société. Étant donné que les résultats de Canslit n'ont pas atteint le niveau minimal contractuel pour les exercices terminés les 31 décembre 2002 et 2003, seulement 250 000 actions de catégorie A supplémentaires de la société peuvent être émises (note 14). Le solde de cette contrepartie conditionnelle, s'il en est, ne peut être déterminé à l'heure actuelle et a donc été ignoré aux fins du calcul du prix d'acquisition.

4. Comptes clients

Les comptes clients sont constitués de ce qui suit :

	2003	2002
Comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	6 632 814 \$	4 358 433 \$
Autres (note 6)	34 349	272 480
	6 667 163 \$	4 630 913 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 4)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

5. Stocks

Les stocks sont constitués de ce qui suit :

	2003	2002
Matières premières et fournitures	2 110 000 \$	1 386 000 \$
Matières premières retraitées	170 000	311 000
Produits finis	303 000	699 000
	2 583 000 \$	2 396 000 \$

6. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2003		2002	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel de production	18 866 971 \$	7 604 209 \$	11 262 762 \$	8 979 505 \$
Matériel de bureau	92 057	66 076	25 981	29 709
Matériel informatique	20 181	9 768	10 413	13 613
Améliorations locatives	315 864	150 269	165 595	228 768
	19 295 073	7 830 322	11 464 751	9 251 595
Biens détenus en vertu des contrats de location-acquisition				
Matériel de production	—	—	—	782 522
Matériel de bureau	—	—	—	5 478
	—	—	—	788 000
	19 295 073 \$	7 830 322 \$	11 464 751 \$	10 039 595 \$

En 2002, un ancien actionnaire de Canslit a convenu de rembourser à la société la somme de 215 605 \$ se rapportant à des immobilisations achetées pour remettre à neuf une partie du matériel de fabrication. Ce montant est inclus dans les autres comptes clients au bilan.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 5)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

7. Placement à long terme

Au cours de l'exercice, une société affiliée a racheté les 1 125 (500 en 2002) actions privilégiées restantes pour une contrepartie totale de 112 500 \$ (50 000 \$ en 2002). Les actions privilégiées de la société affiliée ont été rachetées à un montant équivalent à la contrepartie reçue au moment de l'émission de ces actions.

8. Dette bancaire

La société a obtenu de ses banquiers des marges de crédit d'exploitation pouvant atteindre 4 350 000 \$ et portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % à 0,75 %. Ces marges de crédit sont garanties par les comptes clients, les stocks et les immobilisations.

9. Dette à long terme

La dette à long terme se compose des éléments suivants :

	2003	2002
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,75 %, remboursable en versements mensuels de capital de 31 000 \$ jusqu'en juin 2010, garanti par du matériel de production	2 418 000 \$	– \$
Emprunt aux termes du Programme investisseurs immigrants du gouvernement du Québec portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %, remboursable en versements mensuels de capital de 20 833 \$ jusqu'en octobre 2003 et de 36 458 \$ jusqu'en octobre 2007 a)	1 677 083	1 958 333
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,25 % et remboursable en versements mensuels de capital de 22 500 \$ jusqu'en novembre 2008. Cet emprunt, qui prend rang après l'endettement bancaire, est garanti par une hypothèque grevant tous les biens actuels et futurs de la filiale, qu'ils soient meubles ou immeubles et corporels ou incorporels ce qui inclut le matériel, l'outillage, les stocks et les comptes clients et par une sûreté fournie par la société équivalent à 50 % de l'encours de l'emprunt	1 327 500	1 507 500
Soldes à reporter	5 422 583 \$	3 465 833 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 6)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

9. Dette à long terme (suite)

	2003	2002
Soldes reportés	5 422 583 \$	3 465 833 \$
Emprunt portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours de la Banque Royale du Canada majoré de 2,80 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 32 834 \$ jusqu'en septembre 2005 et en un dernier versement de capital et d'intérêts de 366 660 \$ en octobre 2005 et garanti par du matériel de production	951 259	1 249 281
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %, remboursable en versements mensuels de capital de 16 667 \$ jusqu'en mars 2007 et en un dernier versement de capital de 15 756 \$ en avril 2007 et garanti par du matériel de production	665 756	865 756
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %, remboursable en versements mensuels de capital de 8 333 \$ jusqu'en décembre 2005	200 000	300 000
Emprunt aux termes du Programme investisseurs immigrants du gouvernement du Québec portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 30 jours de la Banque Royale du Canada majoré de 1,30 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 13 517 \$ jusqu'en juin 2004 et garanti par du matériel de production	79 711	232 210
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %, remboursable en versements mensuels de capital de 4 750 \$ jusqu'en octobre 2003 et de 2 750 \$ par la suite jusqu'en juillet 2006	-	138 250
Emprunt portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %, remboursable en versements mensuels de capital de 2 400 \$ jusqu'en février 2005	-	62 400
	7 319 309	6 313 730
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	1 783 931	1 383 571
	5 535 378 \$	4 930 159 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 7)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

9. Dette à long terme (suite)

- a) En 2002, la société a fait des emprunts aux termes du Programme investisseurs immigrants du gouvernement du Québec (« PIIGQ ») s'élevant à 1 750 000 \$. Afin de garantir aux créanciers les obligations qu'elle a contractées à l'égard de ces emprunts, la société a établi une fiducie et a désigné le PIIGQ comme bénéficiaire. La société a également transféré à la fiducie des effets bancaires qu'elle avait achetés à escompte pour un montant de 1 419 740 \$, échéant dans cinq ans, le 31 octobre 2007, et le montant à l'échéance sera de 1 750 000 \$. La loi en vertu de laquelle la fiducie a été créée stipule que les obligations garanties seront réglées au moyen du produit reçu à l'échéance des effets bancaires. En outre, cette loi oblige le fiduciaire à endosser les effets à l'échéance et à affecter le produit tiré de cet endossement au règlement de toute obligation découlant de la fiducie.

Les intérêts sur la dette à long terme se sont élevés à 350 531 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 (354 724 \$ en 2002).

Le total des montants exigibles sur la dette à long terme au cours de chacun des cinq exercices postérieurs au 31 décembre 2003 et par la suite est le suivant :

2004	1 783 931 \$
2005	2 006 039
2006	1 279 500
2007	1 072 339
2008	619 500
Par la suite	558 000
	<hr/>
	7 319 309 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 8)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

10. Impôts sur les bénéfices

La provision pour les impôts sur les bénéfices diffère du montant qui serait obtenu en appliquant les taux d'imposition fédéral et provinciaux du Canada au bénéfice avant les impôts. Les facteurs à l'origine des différences et les incidences fiscales connexes sont les suivants :

	2003	2002
Bénéfice avant les impôts	2 075 593 \$	1 129 877 \$
Taux prévu	31,15 %	31,15 %
Impôts sur les bénéfices prévus	646 500	352 000
Ajustements		
Déduction pour les nouveaux investissements au Québec	(64 200)	(44 200)
Charges non admises en déduction	15 000	17 100
Avantage non constaté des pertes subies par la filiale pendant l'exercice	21 800	55 300
Autres	(22 077)	9 892
	597 023 \$	390 092 \$
	2003	2002
Composition :		
Impôts exigibles	330 001 \$	196 975 \$
Impôts futurs	267 022	193 117
Charge d'impôts sur les bénéfices	597 023 \$	390 092 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 9)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

10. Impôts sur les bénéfices (suite)

Ce qui suit donne le détail des impôts futurs :

	2003	2002
Actif :		
Pertes reportées prospectivement	242 000 \$	292 000 \$
Immobilisations	91 000	36 200
Provision pour moins-value	(333 000)	(328 200)
	- \$	- \$
Passif :		
Immobilisations	1 629 935 \$	1 362 913 \$
Passif d'impôts futurs, net	1 629 935 \$	1 362 913 \$

La filiale de la société dispose d'environ 777 000 \$ de pertes autres qu'en capital qu'elle peut reporter pour réduire le bénéfice imposable au cours d'exercices à venir et qui viennent à échéance comme suit :

Échéance	Montant
2007	77 000 \$
2008	699 000
2009	1 000
	777 000 \$

L'avantage découlant des pertes fiscales sera constaté lorsqu'il sera réalisé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 10)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

11. Capital-actions

Le capital-actions se compose de ce qui suit :

	2003	2002
Autorisé :		
Un nombre illimité d'actions de catégorie A, comportant droit de vote et privilège de participation, sans valeur nominale		
Un nombre illimité d'actions de catégorie B, ne comportant pas droit de vote ni privilège de participation, sans valeur nominale, pouvant être émises en tout temps en une ou plusieurs séries		
Un nombre illimité d'actions de catégorie B, série 1, convertibles au gré du porteur en actions de catégorie A à la condition que le pourcentage d'actions de catégorie A détenues dans le public par suite de cette conversion ne soit pas inférieur à 20 % du nombre total d'actions de catégorie A émises et en circulation		
Émis et en circulation :		
31 035 002 actions de catégorie A (28 468 334 en 2002)	1 940 615 \$	1 818 893 \$
Aucune action de catégorie B, série 1 (2 566 668 en 2002)	-	121 722
	1 940 615 \$	1 940 615 \$

Le bénéfice par action a été calculé d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2003, soit 31 035 002 (31 010 002 en 2002).

En 2001, la société a émis, en rapport avec l'acquisition de Canslit, 750 000 actions de catégorie A. Le 29 mars 2001, 250 000 actions de catégorie A ont été déposées en mains tierces et seront débloquées lorsque le vendeur aura respecté ses engagements et ses garanties (note 14).

Au cours de l'exercice 2 566 668 (9 133 332 en 2002) actions de catégorie B, série 1 ont été converties en actions de catégorie A sans contrepartie supplémentaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 11)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

11. Capital-actions (suite)

Par suite de l'opération de prise de contrôle inversée qui a eu lieu le 1^{er} décembre 1998, les valeurs juridique, fiscale et comptable du capital-actions ont grandement changé.

Régime d'options sur actions :

Aux termes du régime d'options sur actions (le « régime ») de la société, 10 % des actions de catégorie A, qui sont émises et en circulation à l'occasion, sont réservées aux fins des options sur actions. Selon les modalités du régime, le conseil d'administration établit la durée des options et celles-ci ne peuvent être octroyées qu'aux administrateurs, dirigeants et salariés de la société et de ses filiales. Les options sont octroyées à un prix de levée qui ne peut être inférieur à la juste valeur des actions de la société à la date de l'octroi. Les options peuvent être levées pendant une période maximale de cinq ans et leur prix de levée doit être réglé en entier au moment de leur levée.

Ce qui suit indique les options en circulation aux termes du régime :

	2003		2002	
	Options (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré	Options (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
En vigueur au début de l'exercice	565	0,33 \$	725	0,30 \$
Octroyées	–	–	20	0,24
Échues	(350)	0,33	(60)	0,34
Levées	–	–	(120)	0,15
En vigueur à la fin de l'exercice	215	0,33 \$	565	0,33 \$
Pouvant être levées à la fin de l'exercice	180		245	

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 12)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

11. Capital-actions (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements sur les options en vigueur au 31 décembre 2003 :

Options en vigueur			Options pouvant être levées		
Prix de levée	Options en circulation (en milliers)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix de levée	Options (en milliers)	Prix de levée moyen pondéré
0,24 \$	20	1,4	0,24 \$	15	0,24 \$
0,30 \$	20	0,5	0,30	20	0,30
0,33 \$	175	1,4	0,33	145	0,33
De 0,24 \$ à 0,33 \$	215	1,3	0,33 \$	180	0,32 \$

12. Opérations entre apparentés

Au cours de la période et dans le cours normal des affaires, la société conclut des opérations courantes avec des apparentés. Ces opérations ont été mesurées au montant d'échange, soit au montant de la contrepartie qui a été fixé et convenu par les apparentés. Le détail de ces opérations est le suivant :

	2003	2002
Frais de gestion	123 600 \$	191 800 \$
Commissions	96 000	96 000
Consultation	30 000	—
Loyers	453 080	437 455

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 13)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

13. Engagements

Les loyers minimums futurs que la société devra verser en vertu des contrats de location-exploitation portant sur des installations sont approximativement les suivants :

2004	423 000 \$
2005	423 000
2006	423 000
2007	435 000
2008	435 000
Par la suite	1 963 000
	<hr/>
	4 102 000 \$

14. Éventualité

En 2003, la société a déposé deux déclarations contre un ancien actionnaire (le « défendeur ») de Canslit. Dans la première déclaration, la société affirme qu'une violation d'engagement du défendeur aux termes d'une convention de confidentialité et de non-concurrence a causé des préjudices sérieux à la société qui en demande réparation.

Aux termes de la convention d'achat d'actions, le défendeur, en sa qualité de vendeur, a fait valoir et garanti à la société, en sa qualité d'acheteur, l'état de fonctionnement du matériel utilisé dans l'exercice des activités de Canslit. La société prétend, dans la deuxième déclaration, que les attestations et les garanties du défendeur, aux termes de la convention d'achat d'actions de Canslit, ne sont pas exactes et elle réclame des dommages-intérêts.

Par la suite, le défendeur a déposé une demande reconventionnelle visant le déblocage et la remise de toutes les actions détenues en mains tierces (note 11) et la ré-émission des actions que la société a déjà annulées du fait du manquement de Canslit à respecter le niveau minimal contractuel des résultats. La société conteste vigoureusement la demande reconventionnelle, qu'elle pense être sans fondement. La société attend actuellement que la date du procès soit fixée pour ces affaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 14)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

15. État des flux de trésorerie

Ce qui suit donne le détail de la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation :

	2003	2002
Comptes clients	(2 251 855) \$	269 044 \$
Stocks	(187 000)	(580 300)
Charges payées d'avance	9 947	(2 734)
Comptes fournisseurs et charges à payer	828 221	(49 199)
Impôts exigibles	201 314	(51 648)
	(1 399 373) \$	(414 837) \$

16. Instruments financiers

a) Gestion du risque de change

Une partie du chiffre d'affaires et des charges de la société est libellée en dollars US. La société n'utilise aucun contrat de change à terme pour réduire son risque de change puisque les produits en dollars US constituent une couverture naturelle des charges libellées dans cette monnaie.

b) Risque de crédit

Le crédit que la société octroie est fonction d'une évaluation de la situation financière de chaque client et de la capacité qu'elle a d'obtenir une assurance-crédit à l'égard de celui-ci. Une provision pour pertes sur créances est prise en compte dans les états financiers.

c) Informations sur la juste valeur

Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis et au moyen des renseignements disponibles sur l'instrument financier en cause. Ces estimations sont de nature subjective et donnent souvent des résultats imprécis.

La société a conclu que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur à la date du bilan en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Quant à la dette à long terme et aux obligations découlant des contrats de location-acquisition, la valeur comptable de ces passifs se rapproche également de leur juste valeur à la date du bilan.

d) Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt en raison de son financement à court et à long terme, lequel porte intérêt à des taux variables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS, (page 15)

Exercices terminés les 31 décembre 2003 et 2002

17. Informations sectorielles

La société n'a qu'un seul secteur d'exploitation isolable, soit celui de la conception, de la fabrication et de la vente de matériaux d'emballage. Elle mène des activités uniquement au Canada.

Les ventes à l'exportation vers les États-Unis se sont élevées à 8 812 026 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003 (5 407 613 \$ en 2002).

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

DIRIGEANTS

Joseph Abbandonato,
président et chef de la direction

Tony Abbandonato,
directeur de la production et secrétaire

Gerry Phelps,
vice-président - Exploitation

Pierre Senecal,
vice-président - Ventes

Roberto Longo, c.a.
contrôleur de la Société

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration établit les objectifs et l'orientation à long terme de la Société. Il se réunit régulièrement tout au long de l'année afin d'examiner la progression de la Société vers ses objectifs et de recommander des principes et des méthodes visant à optimiser le rendement.

Joseph Abbandonato,
président du Conseil d'administration et président

Tony Abbandonato,
secrétaire

Pierre Myrand,
administrateur de la Société

Philip Nolan,
associé, Lavery, de Billy

Gerry Phelps,
vice-président

John Wight, f.c.a.
administrateur de la Société

INFORMATION AUX ACTIONNAIRES

Comité de vérification et de rémunération :
John Wight, f.c.a, président; Pierre Myrand; Philip Nolan

Vérificateurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., Montréal, Québec

Conseiller juridique : Lavery, de Billy, Montréal, Québec

Inscription à la bourse : Les actions d'Imaflex inc. sont inscrites sous le symbole IFX.A à la TSX Venture Exchange

Agent des transferts : Computershare Investor Services

Siège social : Imaflex Inc.
5710 Notre Dame Ouest
Montréal, Québec, Canada
H4C 1V2

Téléphone : (514) 935 – 5710

Télécopieur : (514) 935 – 0264

Courriel : info@imaflex.com

Site internet : www.imaflex.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le mardi 1 juin 2004 à 17 h, au Fairmont – Le Reine-Élizabeth, Salon St-Charles, 900 René Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3B 4A5.

